



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 341 / 2025 F

A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES

Nous avons le plaisir de vous envoyer ci joint un certificat de droit de vote qui doit être en possession de votre délégation ou de votre représentant au moment de l'AG.

Les fédérations nationales qui désirent donner procuration de vote à un autre membre opérationnel, doivent lui faire parvenir leur certificat de droit de vote.

Il faut remplir et renvoyer le formulaire ci-dessous au Secrétariat Général.

A RETOURNER AU SECRETARIAT GENERAL DE LA FIAP

LE PLUS VITE POSSIBLE !

Ioannis LYKOURIS, i.lykouris@fiap.net

CERTIFICAT DE DROIT DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FIAP Sofia (Bulgarie) : 7 décembre 2025

La Fédération nationale:

a bien reçu les textes FIAP suivants: INFO 339,340,341/2025 et le certificat de droit de vote, en a pris connaissance et a l'intention d'envoyer une délégation de personne(s) à l'AG

Marquez UNE croix

Le délégué de notre fédération nationale est:

Mme, Mlle, M.:

Il représente aussi:

Nous donnons procuration à:

Mme, Mlle, M.:

de la délégation:

Date: Signature: